

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire afin de décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## SWISS EXCELLENCE

Un compartiment de Diversified Growth Company (en abrégé, D.G.C.) (le «Fonds»)

Classe d'Actions : A CHF - ISIN: LU1479929470

La Société de gestion du Fonds est NS Partners Europe SA

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

- L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à réaliser sur le marché suisse des actions une performance supérieure à celle de l'indice composé à 65% du Swiss Leader Index Total Return (SLIC) et à 35% du Swiss Leader Index (SLI) (l'«Indice») en investissant principalement dans des actions, des certificats d'actions et des valeurs mobilières similaires à des actions d'émetteurs suisses.

### Politique d'investissement

- Le Compartiment suivra à la fois une approche top-down et une approche bottom-up: la première pour évaluer le positionnement sectoriel et géographique des sociétés, la seconde pour identifier les titres les plus intéressants au sein de chaque secteur et segment de capitalisation. Au cours du cycle économique, certains secteurs et segments de capitalisation seront parfois surpondérés, parfois sous-pondérés, mais le portefeuille ne présentera aucun biais spécifique.
- Le Compartiment suivra une approche mixte permettant de privilégier à un moment les valeurs décotées, à un autre les valeurs de croissance, en fonction des conditions qui prévalent au sein du cycle. Quoi qu'il en soit, le Compartiment s'appuiera essentiellement sur une analyse fondamentale afin de choisir des sociétés qui génèrent des bénéfices et des dividendes tout en faisant état de valorisations raisonnables.
- Afin d'atteindre son objectif, le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des OPCVM et autres OPC, conformément à l'article 41 (1) (e) de la Loi sur les fonds d'investissement.
- Lorsque cela permet de préserver l'intérêt des actionnaires, le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de son actif net sous la forme de liquidités ainsi que de dépôts et d'instruments du marché monétaire, négociés régulièrement et dont l'échéance résiduelle n'excède pas 12 mois.
- Le Compartiment peut également investir dans des instruments financiers structurés, tels que des obligations et autres valeurs mobilières dont la performance est liée à l'évolution d'un indice, de valeurs mobilières, d'un panier de valeurs mobilières ou d'un OPC.
- A des fins de couverture, d'investissement ou d'exposition à certaines classes d'actifs, le Compartiment peut utiliser tous types d'instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé et/ou de gré à gré, tels que des swaps de défaut de crédit (CDS), pour autant qu'ils soient contractés par le biais d'un établissement financier de premier plan spécialisé dans ce type d'opérations.
- Les produits dérivés peuvent être utilisés dans une certaine mesure en cas de souscriptions importantes ou si le Gestionnaire financier souhaite couvrir le portefeuille. Dans de

tels cas, le Compartiment peut avoir recours à des produits dérivés, avec une exposition d'environ 20% et qui n'excèdera dans tous les cas pas 100% conformément à l'Article 42 (3) de la Loi sur les fonds d'investissement.

- Le Compartiment est géré activement en référence à l'Indice.
- La majorité des titres du Compartiment peuvent faire partie de l'Indice ou présenter des pondérations similaires à ce dernier. Le Gestionnaire financier peut investir à son entière discrétion dans des entreprises ou des secteurs ne faisant pas partie de l'Indice afin de bénéficier d'opportunités d'investissement spécifiques. La stratégie d'investissement ne limitera pas la mesure dans laquelle les positions du portefeuille peuvent dévier de l'Indice. Cet écart peut donc être important mais ne limitera pas la possibilité de surperformance ou de sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice. L'écart par rapport à l'Indice n'est limité par aucun «tracking error» cible.

### Informations supplémentaires

- Devise de référence :** CHF
- Devise de la Classe d'Actions :** CHF
- Jour d'évaluation: Quotidiennement :** chaque jour de la semaine pour autant qu'il s'agisse d'un jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg (un «Jour ouvrable»), sinon le Jour ouvrable suivant.
- Publication de la VNI: Quotidiennement :** un Jour ouvrable au Luxembourg après le Jour d'évaluation.
- Jour de négociation :** le Jour ouvrable qui suit immédiatement un Jour d'évaluation. Les Actions seront valorisées pour tout(e) souscription, rachat, échange ou conversion le Jour d'évaluation précédant immédiatement le Jour de négociation.
- Les demandes de souscription, de rachat et de conversion** doivent être reçues avant 11h00, heure de Luxembourg, un Jour ouvrable avant le Jour de négociation. Les demandes reçues après cette heure limite seront traitées et exécutées le Jour de négociation suivant.
- Le paiement** des souscriptions doit être reçu sous 1 Jour ouvrable après le Jour de négociation. Le paiement des rachats est généralement effectué dans les 2 Jours ouvrables qui suivent le Jour de négociation.
- Dividendes :** La Classe d'Actions est une classe de capitalisation. Le Conseil d'administration peut, s'il l'estime adéquat et approprié, proposer aux actionnaires le paiement d'un dividende.
- Profil de l'investisseur type :** Le Compartiment s'adresse aux investisseurs qui recherchent une appréciation de leur capital sur le long terme par le biais d'investissements en actions suisses.

**Pour une description complète de la politique et de l'objectif d'investissement, veuillez vous référer au Prospectus.**

## Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus indique le profil de risque et de rendement au Compartiment sur la base de ses performances historiques au cours des 5 dernières années. Lorsqu'un historique de 5 ans n'est pas disponible, un indice de référence approprié est utilisé pour compléter les données manquantes.

L'indicateur ci-dessus se fonde sur des données historiques et pourrait dès lors ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.

La catégorie de risque affichée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

L'indicateur vise à aider les investisseurs à mieux comprendre les gains et pertes potentiels du Compartiment. Même la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Compartiment est classé dans la catégorie indiquée ci-dessus en raison des fluctuations de ses performances passées simulées.

### Autres risques non pris en compte par l'indicateur :

- Risque de concentration: lorsque les investissements du Compartiment se concentrent sur une société donnée, celui-ci peut encourir des pertes découlant des évolutions défavorables qui affectent ladite société.
- Risque de contrepartie: le Compartiment s'expose à des pertes, notamment dans le cadre de transactions sur dérivés de gré à gré (OTC), dans le cas où une contrepartie n'est pas en mesure d'honorer ses obligations contractuelles.
- Risque de crédit: Le risque que l'emprunteur ou une contrepartie ne puisse pas rembourser ses dettes ou remplir ses obligations contractuelles envers le Compartiment.
- Risque de liquidité: le Compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une diminution de la liquidité. De telles conditions de marché sont susceptibles d'avoir un impact

sur les prix auxquels le Gestionnaire établit et clôture ses positions.

- **Risque opérationnel:** Le risque de perte découlant d'une défaillance des processus et systèmes internes, d'une erreur humaine ou d'événements externes.

**Pour une description complète des risques, veuillez vous référer au Prospectus.**

## Frais

Les frais servent à payer les coûts de fonctionnement et de gestion du Fonds, en ce compris les coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais uniques prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants	1,59 %
Commission de performance*	10,00 %
Commission de performance prélevée au cours de l'exercice précédent	Néant

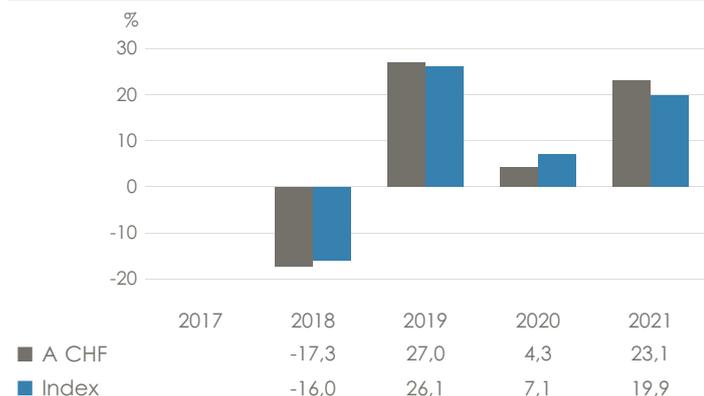
Le montant des frais courants se base sur les dépenses de l'exercice précédent pour l'exercice clôturé en Décembre 2021. Ils incluent la quasi-totalité des coûts de négociation des investissements sous-jacents du Compartiment. Les frais effectifs seront détaillés dans le rapport annuel du Fonds établi pour chaque exercice. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il se peut que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

**Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer au Prospectus.**

\* Le Compartiment versera au Gestionnaire financier une commission de performance pour toute performance qui s'avère supérieure à un hurdle rate, à savoir l'Indice SLI Net Total Return («Hurdle Rate»). La commission de performance est calculée et provisionnée pour chaque action chaque Jour d'évaluation et repose sur le principe du High Water Mark («HWM»). Le HWM est déterminé au regard de la VNI du dernier jour ouvrable (le «Point d'évaluation») de l'année calendaire (la «Période de calcul»). La première Période de calcul commence le premier jour qui suit la clôture de la période de souscription initiale et se termine au Point d'évaluation suivant. Le HWM utilisé aux fins du calcul de la Commission de performance correspond à la VNI la plus élevée observée lors de tout Point d'évaluation antérieur où une commission de performance a été versée.

La Commission de performance est versée au Gestionnaire financier dans les 25 jours qui suivent la fin de chaque Période de calcul. Dans le cas où des demandes de rachat viendraient à être reçues lors d'une Période de calcul, la Commission de performance à la date de négociation au titre des actions faisant l'objet d'un rachat sera cristallisée et versée au terme de ladite Période de calcul. En cas de rachats partiels, les actions seront considérées comme rachetées selon le principe «first in, first out».

## Performances passées



Le graphique illustre la performance annuelle de la Classe d'Actions pour chaque année calendaire complète depuis le lancement de la Classe le 02/01/2017. La performance est exprimée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la Classe d'Actions à chaque fin d'année.

La performance est indiquée après déduction des frais courants. Les performances passées ne sauraient constituer un indicateur fiable des résultats futurs.

La devise de cette Classe d'Actions est le CHF.

Un nouvel Indice est appliqué par le Compartiment depuis le 1er janvier 2022. Avant cette date, le graphique fait référence à l'Indice précédent.

## Informations pratiques

- **Société de gestion:** NS Partners Europe SA, 11 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- **Gestionnaire financier:** NS Partners SA, 98 rue de Saint Jean, CH-1201 Genève, Suisse
- **Conseiller d'investissement:** Pensofinance S.A., Rue de Grand-Chêne 6, CH-1003 Lausanne, Suisse
- **Commissaires aux comptes:** PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
- **Agent administratif, Agent de transfert et de registre:** Apex Fund Services S.A., 3, rue Gabriel Lippmann, Münsbach, L-5365 Luxembourg
- **Banque dépositaire et Agent payeur:** UBS Europe SE, Luxembourg Branch, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- **Publication des prix:** Les derniers prix des actions sont disponibles sur Bloomberg et [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net).
- **Fiscalité:** Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Le pays de résidence de l'investisseur peut avoir un impact sur sa situation fiscale personnelle. Pour en savoir plus, il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.
- **Déclaration de responsabilité:** D.G.C. ne peut être tenue responsable que sur la base d'informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.
- **Conversion:** Les investisseurs peuvent demander la conversion de leurs actions au sein du Fonds à compartiments multiples D.G.C. Veuillez vous référer au Prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples détails.
- **Politique de rémunération:** Les informations relatives à la politique de rémunération de la Société de gestion, conformément à la directive 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE (la «Directive OPCVM V»), sont disponibles sans frais à l'adresse suivante: [www.nspgroup.com/nspfunds](http://www.nspgroup.com/nspfunds).
- **Informations complémentaires:** Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un Compartiment faisant partie du Fonds à compartiments multiples D.G.C. Le Prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds à compartiments multiples dans sa globalité. Ils peuvent être obtenus gratuitement en anglais auprès du siège social du Fonds à compartiments multiples, 3, rue Gabriel Lippmann, Münsbach, L-5365 Luxembourg, ou auprès du distributeur désigné.

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire afin de décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## SWISS EXCELLENCE

Un compartiment de Diversified Growth Company (en abrégé, D.G.C.) (le «Fonds»)  
Classe d'Actions : B CHF - ISIN: LU1479929801  
La Société de gestion du Fonds est NS Partners Europe SA

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

- L'objectif d'investissement du Compartiment consiste à réaliser sur le marché suisse des actions une performance supérieure à celle de l'indice composé à 65% du Swiss Leader Index Total Return (SLIC) et à 35% du Swiss Leader Index (SLI) (l'«Indice») en investissant principalement dans des actions, des certificats d'actions et des valeurs mobilières similaires à des actions d'émetteurs suisses.

### Politique d'investissement

- Le Compartiment suivra à la fois une approche top-down et une approche bottom-up: la première pour évaluer le positionnement sectoriel et géographique des sociétés, la seconde pour identifier les titres les plus intéressants au sein de chaque secteur et segment de capitalisation. Au cours du cycle économique, certains secteurs et segments de capitalisation seront parfois surpondérés, parfois sous-pondérés, mais le portefeuille ne présentera aucun biais spécifique.
- Le Compartiment suivra une approche mixte permettant de privilégier à un moment les valeurs décotées, à un autre les valeurs de croissance, en fonction des conditions qui prévalent au sein du cycle. Quoi qu'il en soit, le Compartiment s'appuiera essentiellement sur une analyse fondamentale afin de choisir des sociétés qui génèrent des bénéfices et des dividendes tout en faisant état de valorisations raisonnables.
- Afin d'atteindre son objectif, le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des OPCVM et autres OPC, conformément à l'article 41 (1) (e) de la Loi sur les fonds d'investissement.
- Lorsque cela permet de préserver l'intérêt des actionnaires, le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de son actif net sous la forme de liquidités ainsi que de dépôts et d'instruments du marché monétaire, négociés régulièrement et dont l'échéance résiduelle n'excède pas 12 mois.
- Le Compartiment peut également investir dans des instruments financiers structurés, tels que des obligations et autres valeurs mobilières dont la performance est liée à l'évolution d'un indice, de valeurs mobilières, d'un panier de valeurs mobilières ou d'un OPC.
- A des fins de couverture, d'investissement ou d'exposition à certaines classes d'actifs, le Compartiment peut utiliser tous types d'instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé et/ou de gré à gré, tels que des swaps de défaut de crédit (CDS), pour autant qu'ils soient contractés par le biais d'un établissement financier de premier plan spécialisé dans ce type d'opérations.
- Les produits dérivés peuvent être utilisés dans une certaine mesure en cas de souscriptions importantes ou si le Gestionnaire financier souhaite couvrir le portefeuille. Dans de tels cas, le Compartiment peut avoir recours à des produits

dérivés, avec une exposition d'environ 20% et qui n'excédera dans tous les cas pas 100% conformément à l'Article 42 (3) de la Loi sur les fonds d'investissement.

- Le Compartiment est géré activement en référence à l'Indice.
- La majorité des titres du Compartiment peuvent faire partie de l'Indice ou présenter des pondérations similaires à ce dernier. Le Gestionnaire financier peut investir à son entière discrétion dans des entreprises ou des secteurs ne faisant pas partie de l'Indice afin de bénéficier d'opportunités d'investissement spécifiques. La stratégie d'investissement ne limitera pas la mesure dans laquelle les positions du portefeuille peuvent dévier de l'Indice. Cet écart peut donc être important mais ne limitera pas la possibilité de surperformance ou de sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice. L'écart par rapport à l'Indice n'est limité par aucun «tracking error» cible.

### Informations supplémentaires

- Devise de référence :** CHF
- Devise de la Classe d'Actions :** CHF
- Montant de souscription initial minimum :** CHF 3.000.000
- Jour d'évaluation: Quotidiennement:** chaque jour de la semaine pour autant qu'il s'agisse d'un jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg (un «Jour ouvrable»), sinon le Jour ouvrable suivant.
- Publication de la VNI: Quotidiennement:** un Jour ouvrable au Luxembourg après le Jour d'évaluation.
- Jour de négociation:** le Jour ouvrable qui suit immédiatement un Jour d'évaluation. Les Actions seront valorisées pour tout(e) souscription, rachat, échange ou conversion le Jour d'évaluation précédant immédiatement le Jour de négociation.
- Les demandes de souscription, de rachat et de conversion** doivent être reçues avant 11h00, heure de Luxembourg, un Jour ouvrable avant le Jour de négociation. Les demandes reçues après cette heure limite seront traitées et exécutées le Jour de négociation suivant.
- Le paiement** des souscriptions doit être reçu sous 1 Jour ouvrable après le Jour de négociation. Le paiement des rachats est généralement effectué dans les 2 Jours ouvrables qui suivent le Jour de négociation.
- Dividendes :** La Classe d'Actions est une classe de capitalisation. Le Conseil d'administration peut, s'il l'estime adéquat et approprié, proposer aux actionnaires le paiement d'un dividende.
- Profil de l'investisseur type :** Le Compartiment s'adresse aux investisseurs qui recherchent une appréciation de leur capital sur le long terme par le biais d'investissements en actions suisses.

**Pour une description complète de la politique et de l'objectif d'investissement, veuillez vous référer au Prospectus.**

## Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus indique le profil de risque et de rendement du Compartiment sur la base de ses performances historiques au cours des 5 dernières années. Lorsqu'un historique de 5 ans n'est pas disponible, un indice de référence approprié est utilisé pour compléter les données manquantes.

L'indicateur ci-dessus se fonde sur des données historiques et pourrait dès lors ne pas constituer une indication fiable pour l'avenir.

La catégorie de risque affichée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

L'indicateur vise à aider les investisseurs à mieux comprendre les gains et pertes potentiels du Compartiment. Même la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Compartiment est classé dans la catégorie indiquée ci-dessus en raison des fluctuations de ses performances passées simulées.

### Autres risques non pris en compte par l'indicateur :

- Risque de concentration :** lorsque les investissements du Compartiment se concentrent sur une société donnée, celui-ci peut encourir des pertes découlant des évolutions défavorables qui affectent ladite société.
- Risque de contrepartie :** le Compartiment s'expose à des pertes, notamment dans le cadre de transactions sur dérivés de gré à gré (OTC), dans le cas où une contrepartie n'est pas en mesure d'honorer ses obligations contractuelles.
- Risque de crédit :** Le risque que l'emprunteur ou une contrepartie ne puisse pas rembourser ses dettes ou remplir ses obligations contractuelles envers le Compartiment.
- Risque de liquidité :** le Compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une diminution de la liquidité. De

telles conditions de marché sont susceptibles d'avoir un impact sur les prix auxquels le Gestionnaire établit et clôture ses positions.

- **Risque opérationnel:** Le risque de perte découlant d'une défaillance des processus et systèmes internes, d'une erreur humaine ou d'événements externes.

**Pour une description complète des risques, veuillez vous référer au Prospectus.**

## Frais

Les frais servent à payer les coûts de fonctionnement et de gestion du Fonds, en ce compris les coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais uniques prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants	1,09 %
Commission de performance*	10,00 %
Commission de performance prélevée au cours de l'exercice précédent	Néant

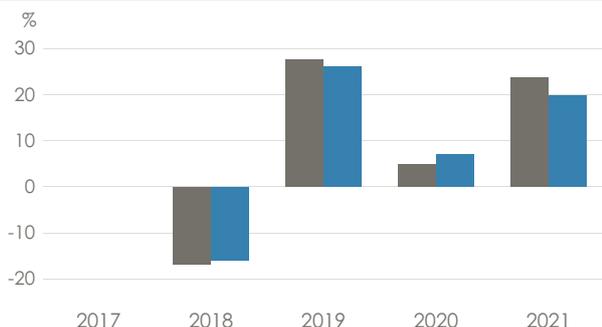
Le montant des frais courants se base sur les dépenses de l'exercice précédent pour l'exercice clôturé en Décembre 2021. Ils incluent la quasi-totalité des coûts de négociation des investissements sous-jacents du Compartiment. Les frais effectifs seront détaillés dans le rapport annuel du Fonds établi pour chaque exercice. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il se peut que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

**Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer au Prospectus.**

\* Le Compartiment versera au Gestionnaire financier une commission de performance pour toute performance qui s'avère supérieure à un hurdle rate, à savoir l'Indice SLI Net Total Return («Hurdle Rate»). La commission de performance est calculée et provisionnée pour chaque action chaque Jour d'évaluation et repose sur le principe du High Water Mark («HWM»). Le HWM est déterminé au regard de la VNI du dernier jour ouvrable (le «Point d'évaluation») de l'année calendaire (la «Période de calcul»). La première Période de calcul commence le premier jour qui suit la clôture de la période de souscription initiale et se termine au Point d'évaluation suivant. Le HWM utilisé aux fins du calcul de la Commission de performance correspond à la VNI la plus élevée observée lors de tout Point d'évaluation antérieur où une commission de performance a été versée.

La Commission de performance est versée au Gestionnaire financier dans les 25 jours qui suivent la fin de chaque Période de calcul. Dans le cas où des demandes de rachat viendraient à être reçues lors d'une Période de calcul, la Commission de performance à la date de négociation au titre des actions faisant l'objet d'un rachat sera cristallisée et versée au terme de ladite Période de calcul. En cas de rachats partiels, les actions seront considérées comme rachetées selon le principe «first in, first out».

## Performances passées



Le graphique illustre la performance annuelle de la Classe d'Actions pour chaque année calendaire complète depuis le lancement de la Classe le 02/01/2017. La performance est exprimée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la Classe d'Actions à chaque fin d'année.

La performance est indiquée après déduction des frais courants. Les performances passées ne sauraient constituer un indicateur fiable des résultats futurs.

La devise de cette Classe d'Actions est le CHF.

Un nouvel Indice est appliqué par le Compartiment depuis le 1er janvier 2022. Avant cette date, le graphique fait référence à l'Indice précédent.

	2017	2018	2019	2020	2021
■ B CHF		-16,9	27,7	4,8	23,7
■ Index		-16,0	26,1	7,1	19,9

## Informations pratiques

- **Société de gestion:** NS Partners Europe SA, 11 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- **Gestionnaire financier:** NS Partners SA, 98 rue de Saint Jean, CH-1201 Genève, Suisse
- **Conseiller d'investissement:** Pensofinance S.A., Rue de Grand-Chêne 6, CH-1003 Lausanne, Suisse
- **Commissaires aux comptes:** PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2, rue Gerhard Mercator B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
- **Agent administratif, Agent de transfert et de registre:** Apex Fund Services S.A., 3, rue Gabriel Lippmann, Münsbach, L-5365 Luxembourg
- **Banque dépositaire et Agent payeur:** UBS Europe SE, Luxembourg Branch, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
- **Publication des prix:** Les derniers prix des actions sont disponibles sur Bloomberg et [www.fundsquare.net](http://www.fundsquare.net).
- **Fiscalité:** Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Le pays de résidence de l'investisseur peut avoir un impact sur sa situation fiscale personnelle. Pour en savoir plus, il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.
- **Déclaration de responsabilité:** D.G.C. ne peut être tenue responsable que sur la base d'informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.
- **Conversion:** Les investisseurs peuvent demander la conversion de leurs actions au sein du Fonds à compartiments multiples D.G.C. Veuillez vous référer au Prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples détails.
- **Politique de rémunération:** Les informations relatives à la politique de rémunération de la Société de gestion, conformément à la directive 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE (la «Directive OPCVM V»), sont disponibles sans frais à l'adresse suivante: [www.nspgroup.com/nspfunds](http://www.nspgroup.com/nspfunds).
- **Informations complémentaires:** Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un Compartiment faisant partie du Fonds à compartiments multiples D.G.C. Le Prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds à compartiments multiples dans sa globalité. Ils peuvent être obtenus gratuitement en anglais auprès du siège social du Fonds à compartiments multiples, 3, rue Gabriel Lippmann, Münsbach, L-5365 Luxembourg, ou auprès du distributeur désigné.